

P4



**Travaux**  
La maison médicale

P5



**Fin des travaux**  
Réouverture de l'église

P13



**Festivités**  
Retour sur le 14 juillet

P10

## Dossier

## Amusement et pédagogie aux centres de loisirs

# Etat civil



**Janvier à juin 2019**

## Ils sont arrivés parmi nous...

Johan PERCHAT, le 6 janvier ; Louis PLUQUET, le 13 janvier ; Mahé GRATTEPANCHE, le 22 janvier ; Taoh MESTDAG, le 22 janvier ; Arsène DERVAUX, le 23 janvier ; Mathys GONSARD, le 1<sup>er</sup> février ; Arthur AUCLAIR LECOQ, le 15 février ; Mathys MONIER, le 16 février ; Souhayl MESSAI, le 28 février ; Lewis DARMANIN, le 26 mars ; Astrid MALICET, le 29 mars ; Léo DEVIENNE, le 12 avril ; Isaaq EL ÂNBI, le 15 avril ; Zacchari BURY, le 17 avril ; Sélène LAURENT, le 26 avril ; Elina BIS, le 28 avril ; Khalil DIÉVAL, le 3 mai ; Gabriel BIHL, le 3 mai ; Lucia MACQUE, le 21 mai ; Matthieu DUFRENOY, le 21 mai ; Mila BARBIEUX, le 22 mai ; Ethan DEWILDER, le 18 juin.

## Ils se sont dit « Oui ! »

Philippe GUILLEMOT et Aurore LASSELIN, le 15 juin ; Xavier BOUQUEAU et Stessy MATHOREL, le 15 juin ; Léo HUREZ et Tiffany BASQUIN, le 15 juin ; Fabien EBEL et Sophie GOSSELIN, le 29 juin.

## Ils nous ont quittés...

M. Frédéric BERNARD, le 22 août 2018 ; M. Serge VANCANEGHEM, le 5 janvier ; M. Marcel FROMONT, le 11 janvier ; Mme Raymonde BRASSELET veuve SIMPELS, le 22 janvier ; M. Yvon BRUYER, le 22 janvier ; M<sup>me</sup> Graziella KACZOR épouse RUDANT, le 25 janvier ; M. Maryan OBARSKI, le 4 février ; M. Adolphe DELEHAYE, le 5 février ; M. Serge RAGGI, le 1<sup>er</sup> mars ; M. Jean-Pierre MINEUR, le 12 mars ; M. Kléber CARRÉE, le 21 mars ; M. Yolan SZPES, le 26 avril ; M. Frédéric LUDEWIG, le 5 mai ; M. Claudy BOULANGUÉ, le 23 mai ; M<sup>me</sup> Sabine DORVILLERS, épouse ZBAWDEN, le 18 juin ; M. Bernard TRACHÉ, le 28 juin.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020

### DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Périodiquement organisé, le recensement permet de **faire le point sur la population de la France**, dans sa diversité et son évolution. Il donne des indications chiffrées précises sur la population et les logements, au niveau de la commune, du département, de la région, du pays.

Ces **données** sont **indispensables** pour faire des **choix** en matière de **politique de l'emploi** ou encore d'**équipement publics**. Il est essentiel que toutes les personnes vivant en France participent au recensement.

**Le recensement se déroulera dans la Commune du 16 JANVIER AU 15 FEVRIER 2020.**

Se faire recenser est un geste civique, simple et utile à tous.

Mais pas de panique ! Un **agent recenseur recruté par la Mairie** vous remettra vos **codes de connexion** pour vous faire **recenser en ligne, sur internet**.

**Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier et pourra également vous aider à les compléter.**

⇒ Si vous êtes intéressé(e) par la mission d'agent recenseur, vous pouvez transmettre vos C.V et lettre de motivation en Mairie.

Plus d'infos sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



# Ville d'Hérin - Hôtel de Ville

2 rue Jean Jaurès 59195 HERIN

Tél : 03.27.20.06.06 - Fax : 03.27.20.06.07

Mail : [contact@ville-herin.fr](mailto:contact@ville-herin.fr)

Ouverture au public : 8h-12h / 13h30-17h30

Site web officiel : [www.ville-herin.fr](http://www.ville-herin.fr)



[herin.com](http://herin.com)

## Sommaire

|        |                                 |
|--------|---------------------------------|
| 2      | Etat Civil – Recensement 202    |
| 3      | Hommage à M. Bernard Traché     |
| 4 à 6  | Travaux - Sécurité              |
| 7-8    | Urbanisme - Environnement       |
| 9 à 11 | Jeunesse - Sports               |
| 12-13  | Fêtes - Cérémonies              |
| 14-15  | Communication – Vie associative |
| 16-17  | Notez-le !                      |
| 18     | Pause détente                   |
| 19     | Expression libre                |
| 20     | En perspective                  |

## Hommage à Bernard Traché, Ancien gendarme et Maire d'Hérin

La nouvelle est tombée sourdement en début d'été.

**Bernard Traché, ancien Conseiller Municipal et Maire de la ville est décédé des suites de longue maladie le 28 juin dernier.** Un véritable coup au cœur pour les nombreux amis qui l'ont côtoyé et estimé pendant de longues années...

Né le 13 février 1932 à Lille de père et de mère inconnus, Bernard fut pris en charge par les services de l'assistance publique. Il resta pupille jusqu'en septembre 1933, époque à laquelle un couple d'Hérinois eut le bonheur de l'adopter. **Sa vie dans notre Commune démarra alors dans la Cité des mines**, au 6 rue de Reims précisément. Il vécut dans cette famille ouvrière jusqu'à son mariage, en 1954.

La carrière professionnelle de M. Traché débuta dans la chaudronnerie. Elle fut entrecoupée d'obligations militaires – du service (long de 18 mois) au rappel en Algérie, en 1956.

**Un an plus tard, il eut cependant la grande satisfaction d'entrer dans la Gendarmerie Nationale** où il gravit les échelons jusqu'à devenir Major, en 1981. Il passa de brigade en brigade, de Cambrai à Maubeuge où il acheva sa carrière, via Iwuy, Bousies et Fourmies. Ceux qui l'ont bien connu se souviennent d'un homme à l'aise au poste de commandement, rigoureux et droit, parfois sévère mais souvent juste.

Ayant atteint l'âge de 55 ans en février 1987, il fut rayé des contrôles de la Gendarmerie. Cela ne l'empêcha pas de poursuivre une activité professionnelle dix ans encore, en qualité d'agent d'enquêtes sociales à la Société Immobilière de l'Artois, à Douai.

**Parallèlement, il se lança avec ferveur dans la vie communale.** D'abord Conseiller Municipal d'opposition de 1995 à 2001, il endossa le rôle de Maire dans la foulée, jusqu'en 2008. Cette année-là, il décida de stopper ses activités politiques.

**Plusieurs distinctions vinrent marquer cette vie personnelle et professionnelle bien remplie :** médaille militaire, croix du combattant, médaille commémorative AFN avec agrafe Algérie, médaille de reconnaissance de la Nation, médaille d'or et d'argent de la Société Protectrice des Animaux, Citoyen d'Honneur de la ville Maubeuge, médaille de l'Assemblée Nationale...

Les obsèques de Bernard Traché furent célébrées à Petite-Forêt le 3 juillet 2019, à l'âge de 87 ans.

**Nous retiendrons de ce Monsieur ce qu'il expliquait volontiers lui-même :** « *L'ensemble des missions qui m'ont été confiées ont toujours été pour moi un réel devoir de les réaliser avec passion, conviction et réel sentiment du devoir accompli.* ».

Nos pensées vont - encore aujourd'hui - à son épouse, Léa, et à toute sa famille.



# Travaux - Sécurité

## L'aménagement de la maison médicale a démarré

Cela vous a été annoncé en août sur la page Facebook de la ville : l'ancien bâtiment CARMI des Houillères, situé à l'entrée de la rue Danton, va évoluer en maison médicale.

Si les lieux restent dédiés à la santé, le chantier – lancé début septembre et achevé en principe en juin 2020 – s'annonce important puisqu'il ne restera que les murs et la charpente d'origine.

**Cinq médecins pourront investir les lieux refaits à neuf** : la Municipalité est en pleine prospection pour trouver des généralistes et des spécialistes intéressés, possiblement en partenariat avec le Centre Hospitalier de Valenciennes.

A l'heure actuelle, seul le remplacement du Dr Robert, bientôt retraité, est assuré.

**Onze corps de métier vont intervenir successivement.** Votre attention est donc attirée sur le fait que les places de parking situées à l'entrée de la rue Danton (en venant des rues G. Delory/E. Zola ou du tramway) ne peuvent plus être utilisées. Elles servent à l'installation de la base de vie des ouvriers, le temps des travaux.

Retrouvez les arrêtés municipaux relatifs sur [www.ville-herin.fr](http://www.ville-herin.fr)

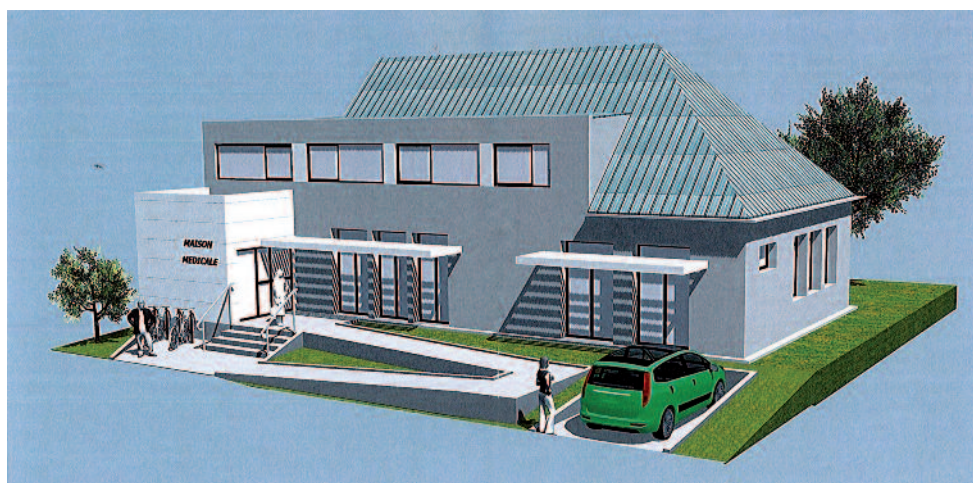


*Le chantier vu de l'intérieur et de l'extérieur, à la date du 24 octobre*



Les professionnels de santé intéressés par l'une des cinq cellules de la future maison médicale peuvent contacter la Mairie au 03.27.20.06.06 ou par mail [contact@ville-herin.fr](mailto:contact@ville-herin.fr)

Adressez-vous à M. le Maire ou à Franck Scartocetti, Adjoint en charge du développement économique local, notamment.



# L'église - transformée ! - est enfin rouverte aux fidèles

Au terme d'une profonde réfection qui a entraîné sa fermeture durant un an, l'église Saint-Amand d'Hérin vient d'être inaugurée et est de nouveau ouverte au public.

La ville et la communauté chrétienne bénéficient aujourd'hui d'une église **moderne, lumineuse, vibrante et confortable**. Une deuxième vie pour ce bâtiment édifié en 1777 et dont l'état s'était sensiblement détérioré au fil des ans.

La date du 19 octobre a été fixée de façon à ce que **Mgr Vincent Dollmann, archevêque de Cambrai**, puisse venir bénir l'autel lors de l'inauguration officielle. Un événement prévu dans une certaine intimité, juste avant la messe de 18h15.

Parmi les invités de marque présents, on comptait MM. les Abbés Bruno Callebaut, Pascal Romefort et Pierre Defaux, M. le Député Sébastien Chenu et M<sup>me</sup> la Conseillère Départementale, Isabelle Choain.

A leurs côtés, les membres du Conseil Municipal, Mme Sonnette de l'agence « Nathalie T'Kint » - maître d'œuvre et architecte du patrimoine -, et quelques chefs d'entreprise. Sans oublier les nombreux bénévoles dévoués à la Paroisse (cinq clochers) ayant suivi le chantier dans son entièreté, ainsi que des fidèles et des président(e)s d'association.

## Une vive émotion

**Bien qu'assez courte et sobre, cette cérémonie d'ouverture était particulièrement émouvante.**

Était-ce d'entendre le tintement des cloches qui avait tant manqué ? Le rayonnement délicat et coloré des vitraux sur les murs ? Ou encore la présence bienveillante de l'Archevêque, très attendu ? Tout a probablement participé à emplir l'atmosphère de joie et de ferveur !

**Au message religieux empreint de paix, de tolérance et d'espérance s'est ajouté celui de Jean-Paul Comyn, plein de gratitude.** Une reconnaissance à la fois dirigée vers l'ensemble des protecteurs de notre église, vers les services de l'Etat et des partenaires publics - porteurs de ces travaux d'envergure - mais également vers les entreprises et artisans de qualité ayant exécuté le chantier « avec passion et détermination ».

A ce propos, il eut une pensée chaleureuse pour Luc-Benoît Brouard, maître-verrier ronchois de renom, dont le **mécénat** a permis d'orner la façade d'un vitrail chargé d'un puissant jaune d'argent, d'une valeur de 60 000 €. Un très beau cadeau.

« Un édifice cultuel est toujours un symbole fort de l'identité et de l'histoire collective locale » a déclaré le Maire. « Sa restauration constitue une première richesse qui sera transmise aux générations futures ».

Comme pour son ouverture - grâce à la participation de l'Harmonie Batterie Fanfare Municipale - la cérémonie s'est achevée sur des notes musicales, amplifiées par une **acoustique** remarquable. Accompagnés de la chorale « Chœur à l'unisson », Jean-Paul Comyn et son ami Pierre Dehon ont interprété un *Ave Maria* sensible et juste, en ultime moment de grâce.

## Des coûts prévisionnels dépassés mais maîtrisés

D'un montant de **831 171 € TTC (hors avenants, pour un montant de 28 949 € TTC soit 3,47 % du montant total)**, les travaux ont été **subventionnés** par la Porte du Hainaut (lieux de culte) à hauteur de 297 730 € et par le Département (villages et bourgs) à hauteur de 16 945 € comme annoncé par le Maire au cours de la cérémonie. Le Fonds de compensation pour la TVA (F.C.T.V.A) représentant 140 835 €, le reste à charge pour la Commune est de 47 %.



*L'église, dont l'accessibilité a été améliorée, est désormais bordée d'hortensias et de géraniums blancs.*



*Monsieur Dollmann était entouré des trois Abbés officiant ou ayant officié à Hérin*



*C'est avec une vive émotion que les paroissiens ont redécouvert leur église, métamorphosée*

**Notre-Dame de Bonne Espérance Doyenné de Valenciennes - Diocèse de Cambrai**

**Centre paroissial 6 rue Ferrer 59195 Hérin**  
Tél : 09 66 80 54 47

**Une permanence** vous accueille tous les matins de 9h00 à 11h30 sauf le mercredi.

Pendant les vacances scolaires, le centre paroissial est ouvert uniquement le mardi et le samedi matin de 9h à 11h15.

**Retrouvez les horaires des messes sur :**

<https://nd-bonne-esperance.cathocambrai.com/>



Retrouvez un article plus complet et l'album-photos sur le site officiel de la ville : [www.ville-herin.fr](http://www.ville-herin.fr)

# Travaux - Sécurité

## Steve Dufour remplace Vincent Desoil au poste d'A.S.V.P



C'est officiel depuis la fin juillet : Vincent Desoil a quitté la Commune pour Valenciennes.

Pour mémoire, Vincent a démarré sa vie professionnelle dans la Police Nationale. D'abord Cadet de la République de 2008 à 2009 à l'E.N.P de Roubaix/Hem, il fut ensuite Adjoint de Sécurité (A.D.S) en brigade de roulement au Commissariat de Denain de 2009 à 2010 puis au bureau de Police de Wallers, de 2010 à 2011. C'est cette année-là qu'il décida de rejoindre Hérin où il occupa le poste d'Agent de Surveillance de la Voie Publique jusqu'à cet été.

Lors de la cérémonie de départ qui lui fut consacrée en Mairie, il déclara vouloir évoluer au sein de la Police Municipale, après avoir fait le tour de sa fonction ici. C'est ce que lui souhaitent sincèrement la Municipalité et ses collègues venus nombreux lui dire au revoir ! « J'ai apprécié ton professionnalisme, tes initiatives pour améliorer la sécurité aux abords des écoles et sur l'ensemble de la Commune » a indiqué Jean-Paul Comyn avant d'ajouter dans un sourire : « je ne m'inquiète pas pour ton avenir professionnel ».

Son départ a impliqué l'arrivée d'une **nouvelle recrue sur notre territoire. Steve Dufourt - également A.D.S en Police Nationale** pendant six ans – a rejoint le personnel communal le 1er août après avoir passé une semaine aux côtés de son prédécesseur pour se former à ses missions et découvrir son nouvel environnement de travail.

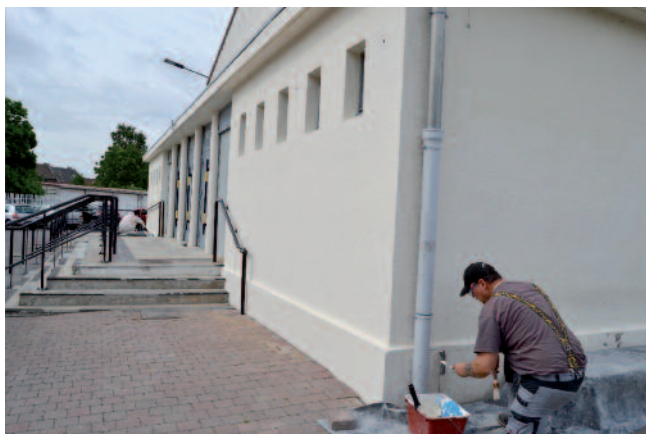
Souhaitons une excellente continuation à Vincent et la bienvenue à Steve !

Pensez à consulter les arrêtés municipaux en cours sur la page d'accueil du site [www.ville-herin.fr](http://www.ville-herin.fr)  
Rubrique documents officiels/arrêtés temporaires

## Coup de frais à la salle des fêtes, cet été

Sur décision du Maire, la **façade** de la salle des fêtes a été repeinte par Dominique Skierlak, agent technique municipal et « *quelques bonnes volontés en présence* » au sein des élus. Ceci dans le cadre d'actions spécifiques annuelles, basées sur le volontariat.

Ternie au fil des ans, la devanture de **cette salle très fréquentée** avait bien besoin de reprendre des couleurs. A moindre frais, c'est encore mieux !



**ALERTE SÉCHERESSE dans le NORD**  
MESURES DE RESTRICTION  
Jusqu'au **30 NOVEMBRE 2019**

**ALERTE SÉCHERESSE RENFORCÉE**

- Interdiction d'arroser les pelouses, jardins et terrains de sports** (sauf dérogation)
- Interdiction de remplir les plans d'eau, piscines privées** (sauf personnes techniques)
- Interdiction d'irriguer les mardi, jeudi, samedi et dimanche de 10h à 19h**
- Interdiction de laver les véhicules** (hors stations professionnelles)
- Réduction de consommation d'eau de 20 % pour les industriels**
- Permeture des fontaines publiques** qui ne disposent pas d'un circuit fermé pour l'eau
- Prélèvements dans les voies d'eau interdits** (sauf à usage agricole et après déclaration)

**Adoptons les gestes éco-citoyens**

Consultez l'arrêté sur [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

Retrouvez l'ensemble des mesures prises sur le site internet des services de l'État dans le Nord : [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

[www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) [facebook](https://www.facebook.com/prefetnord) [@prefet59](https://twitter.com/prefet59) [in](https://www.linkedin.com/company/prefet59) [prefet59](https://www.instagram.com/prefet59)

# Urbanisme - Environnement

## Soignons notre environnement, préservons la nature !

Il existe plusieurs façons d'être attentif à notre environnement : fleurissement, nettoyage, recyclage et respect de la biodiversité... et de son voisinage... participent à un mieux-vivre général.

Voici quelques exemples d'actions concrètes réalisées et de conseils pratiques bons à connaître !

Plus d'infos sur la page Facebook officielle de la ville « [Herin.com](https://www.facebook.com/Herin.com) ». N'hésitez pas à vous y abonner !



### 10 juillet - Passage du jury du concours des « Villes et Villages Fleuris »

A l'instar de 64 autres villes du Nord, Hérim a reconduit - pour la 4<sup>ème</sup> fois consécutive - sa **candidature au précieux Label de qualité de vie**.

Le jury départemental est donc passé pour juger des **efforts de la Commune** en matière de fleurissement, mais aussi d'attractivité, de développement durable et d'écologie. Un dossier de présentation des actions menées en faveur de l'environnement lui a été remis par l'équipe du service municipal des espaces verts.

La décision d'attribution d'une fleur ou d'un encouragement sera connue en fin d'année.



### 26 juillet - Un travail de concert pour améliorer la propreté de la ville

Comme l'an dernier, plusieurs élus se sont mobilisés pour **désherber certaines rues\*** qui en avaient bien besoin. Ils ont rejoint les agents municipaux à pied d'œuvre depuis 6h30 du matin, en raison des températures élevées.

Un coup de main a également été donné à Eric Renard, en contrat à la Mairie et posté depuis le 18 juin au désherbage du cimetière. S'étendant sur près de deux hectares, il y a toujours du travail ! Cette opération « coup de poing » s'est achevée sur un barbecue convivial où chacun a été chaleureusement remercié.

**\* Pour rappel, la propreté des rues et des trottoirs est aussi l'affaire des habitants !**



**Avant d'engager tout dépôt de plainte**, il convient d'alerter le propriétaire sur la nuisance engendrée afin de lui permettre de prendre les dispositions nécessaires pour tenter de limiter le bruit. **Si vous n'arrivez pas à trouver un terrain d'entente**, vous pouvez contacter la Mairie/le conciliateur de justice et seulement ensuite la gendarmerie ou le commissariat de Police.

### Que dit la Loi sur le bruit et les aboiements de chien ?

Selon l'article R.1334-31 du Code de la Santé Publique « *aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité* ».

# Urbanisme - Environnement



## Le Parc Naturel Régional Scarpe-Escout nous informe Que faire si je trouve un oisillon au sol ?



Il n'est pas rare de trouver un oisillon au sol mais cela ne signifie pas que celui-ci soit abandonné. En effet, nombre d'oisillons quittent le nid en ne sachant voler. C'est le cas des chouettes, merles, grives... où les parents continuent à les nourrir au sol, même si nous ne le voyons pas.

Néanmoins, s'il y a présence de danger (route, piscine, chat, chien...) pour l'oisillon, il est conseillé de le placer en hauteur (branches, buisson...) à proximité de l'endroit où il a été recueilli.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site internet de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) à l'adresse suivante : <https://www.lpo.fr/actualites/les-oisillons-tombes-du-nid-ne-sont-pas-tous-en-danger-dp1>

### Que faire si vous trouvez... UN OISILLON EN DÉTRESSE ?

Par Maria



Première règle fondamentale : observez avant de le toucher ! Votre petit oiseau n'est pas nécessairement en danger ! Voici quelques questions à se poser, si vous vous trouvez face à un possible oisillon en détresse !



Est-il plumé ?

A-t-il les yeux ouverts ?

Quelle est sa taille ?

A-t-il l'air vraiment blessé (sang, plaie) ?



Voici trois étapes du développement d'un poussin (avec comme exemple le **moineau**, espèce que l'on rencontre le plus fréquemment, c'est un bon repère et son cas peut s'appliquer à de nombreuses espèces communes comme le merle, la mésange, l'étourneau...)



## Rappel : comment le SIAVED vous est-il utile au quotidien ?

Le Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets est **acteur dans le développement durable** de son territoire.

Il travaille dans l'intérêt de la population afin de vous offrir des **équipements performants** pour garantir votre santé et votre sécurité dans le respect des normes actuelles.

**Le 0800.775.537 (gratuit)** est le numéro à composer pour obtenir des informations sur :

- 1 - La collecte de vos déchets,
- 2 - La réparation ou le remplacement d'un bac ou d'un couvercle cassé (service gratuit),
- 3 - Les horaires et les déchets acceptés en déchetteries,
- 4 - La carte d'accès aux déchetteries obligatoire (Pass'Déchets).

Nous sommes tous responsables de la production de déchets :  
agissons tous ensemble !



**SIAVED**  
Producteur de Ressources



**TERRITOIRE  
ZÉRO DÉCHET**

**GASPILLAGE**

N° Vert 0 800 775 537 [www.siated.fr](http://www.siated.fr)

SIAVED - 2bis route de Louches - 59282 Douchy-les-MINES

Des questions ? Ayez le réflexe de consulter le site internet  
[www.siated.fr](http://www.siated.fr)

# Jeunesse et Sports

## De la remise des prix à la rentrée, il n'y a eu qu'un pas !

Un trimestre, c'est vite passé ! Retour furtif sur quelques événements marquants de la vie scolaire, notamment.



Retrouvez une sélection de photos sur le site [www.ville-herin.fr](http://www.ville-herin.fr), rubrique « Actu et images/Albums photos ». Pour suivre l'actualité communale en temps réel, abonnez-vous à la page Facebook officielle de la ville : « [Herin.com](http://Herin.com) ».



### Jusqu'au 28 juin 2020 - Sport à gogo à tarif imbattable !

Comme chaque année, la C.A.P.H permet aux enfants du territoire de pratiquer un sport qui ne ruinera pas leurs parents ! Découvrez vite le **programme du Centre d'Initiation Sportive** distribué dans les écoles en septembre et toujours disponible en Mairie et au service Jeunesse. **À Hérin, il reste des places disponibles :**

\* **A l'EQUITATION en perfectionnement pour les 8-12 ans** - le mardi de 18h à 19h et le vendredi de 17h30 à 18h30 au centre équestre d'Hérin

\* **En MULTISPORTS - CROSSE CANADIENNE** (1<sup>er</sup> trim.)/**BADMINTON** (2<sup>ème</sup> trim.)/**ROLLER** (3<sup>ème</sup> trim.) - **pour les 6-12 ans** - le mercredi de 10h45 à 12h à la salle des sports A. Delaune/dans la cour de l'école (selon activité).

Infos au 27.09.92.80 ou par mail : [cis-sport@agglo-porteduhainaut.fr](mailto:cis-sport@agglo-porteduhainaut.fr)

### 30 août - C'était la rentrée des profs !

Les équipes enseignantes sont toujours les bienvenues en Mairie et le **petit-dej' de rentrée** en est un exemple classique ! Après la pause estivale, c'est une sympathique occasion de renouer le contact, d'échanger sur l'année scolaire qui démarre et **d'accueillir les nouveaux venus**.

- **A l'école maternelle F. Joliot-Curie**, une nouvelle A.V.S est arrivée en la personne de Mme Lanzoni ;
- **A l'école élémentaire H. Barbusse - L. Michel**, l'équipe compte désormais M. Alba en CE2/CM1 ; M. Bonnefoix (en complément de Mme Lécluse) ; Mme Petit en CM2 ; M<sup>me</sup> Bissiau et M. Dujardin en décharge de M<sup>me</sup> Berrier (le mardi et un vendredi sur trois). Bienvenue à Hérin !



### 25 juin - Du mouvement dans les écoles

Tradition oblige, la Municipalité a **remercié l'équipe éducative au grand complet** lors d'une réception de fin d'année scolaire, en présence du conseil des parents d'élèves et de l'ADADEH. Le travail quotidien des professeurs et du personnel communal a été salué : leur tâche est en effet bien loin des idées reçues !

Ce fut également l'opportunité de **mettre à l'honneur** M<sup>me</sup> Saint-Aubert, M<sup>me</sup> Monclin et M<sup>me</sup> Sonnevile, en partance pour d'autres affectations ainsi que **M<sup>me</sup> Pollet**, ayant fait valoir son droit à la retraite après 38 ans d'enseignement à l'école primaire d'Hérin.

### 22 juin - Des prix et une grande fête !

En prémices à la fête organisée par l'Association des Amis des Ecoles d'Hérin l'après-midi (dances, chants, kermesse, tombola...), **des livres** ont été offerts aux enfants par la Municipalité (primaire et grande section de maternelle).

Cette remise des prix annuelle est une façon **de célébrer les efforts et la progression des écoliers**, sans distinction de niveau. Elle s'est déroulée dans une franche bonne humeur grâce à l'entrain de M<sup>me</sup> Lécluse, directrice de l'école primaire, et à une organisation tirée au cordeau.

A l'aube des vacances, le soleil était de la partie, et la joie, sur tous les visages !

# Dossier A.L.S.H été 2019



# Enquête à la ferme et créativité encouragée...

## Des centres de loisirs fous, fous, fous !

Le coup d'envoi du centre aéré a été donné le 8 juillet par la directrice, Marie-Helena Zoccali et son Adjoint, Christophe Lebrun.

Sur fond de « danse des canards » et sous l'œil amusé de Malika Gosselin, coordinatrice jeunesse, les animateurs (Céline, Matthieu, Marjolaine, Juliette, Gwnaëlle, Cassandra, Perrine, Maëlle, Amandine, Anaïs, Xena, Rachel, Ethan et Jocelyne) se sont présentés et ont promis que les trois semaines suivantes seraient « d'enfer » !

Réunis à l'école primaire, les jeunes vacanciers ont été directement mis dans l'**ambiance de la « ferme de Jojo »** où il se passait de drôles de choses : le chat faisait « wah-wah » et le cochon bêlait, sans vous parler des autres animaux... Au vu de la situation, **les enfants ont dû mener l'enquête** et éclaircir ce mystère !

**Au plus fort du centre, 130 enfants** étaient concernés par le programme d'animations variées, alliant **détente et pédagogie** : jeux musicaux, d'eau, de société, de connaissance et d'aventure, sorties aux près du Hem, à Aqualibi et à Plopsaland, initiation sportive, permis vélo (code + parcours ; voir photo page 1)...

La grande **innovation** de cette année consistait en un **accueil punchy et original, chaque matin**. Les bambins ont visité virtuellement tout un tas de pays pour tenter d'aider les animaux à retrouver leur cri d'origine... Leur expertise a été mise à rude épreuve, mais au final, tout est rentré dans l'ordre : ouf !



**Malika a repris le poste de directrice lors du centre d'août qui a immédiatement suivi.**

Aux côtés de Juliette, Gwnaëlle, Perrine, Amandine, Lola, Corentin et Marie-Helena, **60 à 68 enfants** se sont éclatés sur le thème « **Créons, créez** » durant quinze jours.

Jeux sportifs et musicaux, ciné, sorties au Fleury et au Parc du faisan à Hasnon les ont occupés agréablement. En bouquet final, une journée à Boulogne-sur-Mer pour profiter des joies de la plage et de Nausicaa. Top !

Et ce n'est pas parce qu'il n'y avait pas classe que l'école était triste ! Elle a résonné de cris et de rires à l'occasion de **l'après-midi spéciale « jeux de société avec les parents »**, le 8 août. La cour et le préau étaient aménagés de multiples stands gais et colorés, où petits et grands s'affrontaient lors de jeux créés de toutes pièces par les enfants et leurs animatrices (cluedo, jeu de l'oie, jeu de l'escargot, etc).

En complément, des **jeux anciens prêtés par la CAPH** étaient également mis à la disposition de tous (flipper en bois, etc) : un plaisir de s'y essayer !

Les jeunes gagnants accumulaient des points qui leur permettaient de repartir avec des friandises récupérées auprès du stand de l'amicale du personnel communal.

Minnie - qui avait spécialement fait le déplacement pour les photos-souvenir de cette grande première - a ravi les bambins !

Bref, c'était bien et vous avez été nombreux à exprimer **votre satisfaction sur les réseaux sociaux** : une récompense pour les équipes encadrantes !

Merci à tous pour votre participation... et à bientôt !

# Fêtes et Cérémonies



Retrouvez les albums-photos sur le site officiel de la ville : [www.ville-herin.fr](http://www.ville-herin.fr) rubrique « Actu et images/Albums photos ».



Ont participé à la fête : L'Harmonie Batterie Fanfare Municipale, Un pour tous - tous pour un, Art en mouvement, les Flammes Hérinoises, la country, la zumba et convivial danse (HACLE), Mélodie Band et les Géants (Festy-Prouvy), le Comité des Fêtes des

## « Fête du Ch'ti Village »

### Couleurs et bonne humeur, ingrédients d'un carnaval réussi !

Ce rendez-vous festif bisannuel - organisé par le Comité des Festivités Hérinoises, sous les auspices de la Municipalité - a réuni une dizaine d'associations hérinoises et extérieures, pour le plaisir des petits et des grands !

Vous étiez d'ailleurs plus nombreux que d'habitude à suivre le cortège ou à l'observer depuis le seuil de votre porte et à applaudir les prestations de ceux qui ont consacré une grande partie de leur dimanche à vous divertir.

L'occasion, aussi, de se retrouver entre amis ou en famille pour un moment convivial de début d'été, jusqu'en soirée.



Corons d'Hérin, les vélos, les peluches et le train de Douchy sans oublier les Gilles de Saulzoir, toujours très appréciés !



A la plaine sportive, pause rafraichissante et gourmande pour tout le monde, manège et jeux pour les enfants, chouette !

La journée s'est achevée sur des notes de rock et de variété française interprétées par « U.M.V Band » et « Samuel et Anne-Sophie ». Val Jackson, sosie du roi de la pop, a mis le feu sur scène avec ses chorégraphies cultes !

Un immense merci à toutes les associations participantes ainsi qu'à « L'Atelier Photo » de Rouvignies.



## Un 14 juillet tout en lumières et en chansons !



**12 juillet.** Début des festivités dans une ambiance gaie et chaleureuse ! Vous étiez nombreux à avoir récupéré votre **lampion** place Roger Salengro et à constituer un cortège fourni. Familles, jeunes et moins jeunes avaient répondu présents à l'invitation de la Municipalité à assister à une **soirée de fête à la plaine sportive** : quel plaisir ! Au programme, **note de seventies, rock'n roll attitude et superbe feu d'artifice** ! Merci d'avoir été là !



**12 juillet.** Après que la douce et charmante **Maureen** nous a transportés au cœur des années 70 avec des titres incontournables, la nostalgie a pris des allures plus dynamiques ! **La tête d'affiche, Ted Sanders, a tenu toutes ses promesses pour ses 30 ans de chanson** !

Jeu de jambes épatant, titres hyper dansants et hommage à Johnny ont instantanément faits basculer la foule **au temps des yéyés...**

**L'ex-chanteur des Vagabonds** - ce groupe vendait des disques par milliers à l'époque - n'a rien perdu de sa superbe et a fait vibrer toute une génération... acquise d'avance !

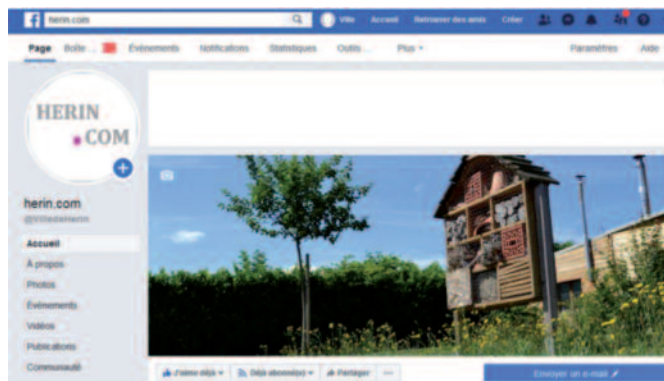
**14 juillet.** Le jour J, le temps n'y était pas et la foule non plus... Mais le **défilé** a bien eu lieu dans les rues de la ville.

Sapeurs-Pompiers, musique et chorale locales, donneurs de sang étaient notamment présents aux côtés des élus. En ces temps de perte de valeurs et d'irrespect, célébrer le 14 juillet doit être l'occasion de nous souvenir que **la République et notre Démocratie** sont des biens précieux.



## Facebook et communication pré-électorale...

Vous êtes abonné(e) à la page Facebook officielle de la ville [Herin.Com](https://www.facebook.com/herin.com) ?



Le service « Communication » municipal vous rappelle qu'afin de se mettre **en conformité avec les dispositions dictées par la Loi en période pré-électorale** et d'éviter les débats inappropriés sur le web,

Le Conseil Municipal a décidé de **supprimer temporairement la possibilité de commenter les publications postées** sur cette page depuis le 1er juillet 2019 (hors condoléances, circonstances exceptionnelles) et jusqu'aux élections municipales des 15 et 22 mars 2020.

**Nous vous remercions de bien vouloir vous prêter à cette consigne dans les semaines à venir !**

Dans le cas contraire, votre commentaire sera supprimé par le modérateur : n'en soyez pas contrarié, cela n'a rien de personnel...

**Bon à savoir :** les informations pratiques et événementielles (municipales et associatives) continuent à être mises en ligne... N'hésitez pas à « liker » la page, si cela n'est pas encore fait !

**Pour toute question particulière,** vous avez la possibilité d'adresser un mail à la Mairie en cliquant sur le bouton bleu dédié, visible en page d'accueil. Après transmission à l' élu(e) ou au service compétent, une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais.

L'équipe municipale et le service communication vous remercient vivement de votre compréhension et restent à votre disposition.

## Guide de l'Habitant

La Mairie met régulièrement à jour son guide pratique et **gratuit**, pensé pour faciliter vos **démarches et recherches quotidiennes**.

**Demandez-le** à l'accueil de la Mairie ou **téléchargez-le** depuis le site internet officiel de la Ville : [www.ville-herin.fr](http://www.ville-herin.fr)

## Menus de cantine

Consultez ou téléchargez-les depuis la page d'accueil du site internet officiel de la Ville : [www.ville-herin.fr](http://www.ville-herin.fr)

Quelques exemplaires sont également disponibles en Mairie sous version papier.

## J'apprends l'informatique grâce à la cyberb@se !



L'Espace Numérique de Proximité Barbusse/Michel (accès rue Jules Guesde) vous propose ses **ateliers de perfectionnement gratuits**.

- ⇒ **Les lundis des confirmés** : 18/11 : applis smartphone utiles ; 25/11 : partager ses vidéos ; 2/12 : menus de fêtes -1 ; 9/12 : menus de fêtes -2 ; 16/12 : questions diverses.
- ⇒ **Les jeudis des débutants** : 14/11 : personnaliser son navigateur ; 21/11 : applis smartphones utiles ; 28/11 : Word -niveau 1- ; 5/12 : Word - niveau 2- ; 12/12 : Word - niveau 3- ; 19/12 : questions diverses.

**Ateliers adultes** : lundi et jeudi de 16h30 à 18h30

**Accès libre et aide personnalisée** : mercredi de 14h à 18h30.

**Infos par tél** au 03.27.19.11.46 **ou par mail** : [m.richard@ville-herin.fr](mailto:m.richard@ville-herin.fr)

# Vie associative

## L'aide aux devoirs a repris du service

Le Secours Catholique vous informe que l'accompagnement scolaire a repris le mercredi 9 octobre à 14h à la salle périscolaire (rue Jules Guesde).

Les inscriptions sont toujours possibles en cours d'année aux lieu et heure indiqués ci-dessus : la présence des parents est indispensable !

Contact : Marie-France Filmotte

Tel : 06 75 14 25 18



**ENSEMBLE,  
CONSTRUIRE  
UN MONDE JUSTE  
ET FRATERNEL**

**24 FIT HERIN**  
Cours de  
renforcement  
musculaire gratuit



**Renseignements:**  
Lundi et vendredi  
De 19h à 20h

Adresse : stade Alain Dejardin, 28  
rue Danton

 Laura Turbelin  
 24 Fit Hérin

➤ Renforcement Musculaire  
➤ Cardio Training  
➤ Fitness  
➤ Cours collectifs

Demander votre bilan bien-être gratuit  
Tel: 07 78 02 12 79

Ne pas jeter sur la voie publique

## Hérin a accueilli la Coupe du Nord de pétanque



La phase finale de la coupe du Nord s'est déroulée le 29 juin sous un soleil radieux !

Quatre équipes (Marly, Hem, Grande-Synthe et Aulnoye-Aymeries) se sont rencontrées à la plaine sportive. Le tirage au sort de 08h30 a donné lieu aux demi-finales Hem - Grande-Synthe et Marly - Aulnoye-Aymeries.

La finale a opposé Grande-Synthe à Aulnoye-Aymeries, dans une ambiance chaleureuse !

**Le vainqueur de la coupe du Nord est l'équipe de Grande-Synthe**, qui accueillera le trophée des villes en 2020 (en présence de champions nationaux comme Dylan Rocher, Philippe Quintais et Philippe Suchaud, notamment).

A ne pas manquer !



## Du changement au sein de la Gym d'Entretien (A.P.E)

Lors de l'assemblée générale du 7 juin, **Ginette Mann**, présidente depuis la création de l'association « Activités Physiques d'Entretien » en 2001, a souhaité mettre fin à cette fonction.

Elle reste cependant adhérente du club : pourquoi changer ses bonnes habitudes ?!

Suite à cette décision, **un nouveau bureau a été élu**. Sa composition est la suivante :

- Présidente : Jacqueline Flouquet
- Vice-Présidente : Corinne Boittiaux
- Secrétaire : Simone Pagniez
- Trésorière : Florence Bailleux
- Et quatre membres supplémentaires.

L'A.P.E regroupe **une trentaine d'adhérent.e.s** qui pratiquent la **gymnastique d'entretien et/ou le step et/ou la marche nordique**, en toute convivialité. N'hésitez pas à les rejoindre !

Contact : Jacqueline Flouquet

Tél : 06.43.33.16.30



# Notez-le !

## Ateliers du Relais d'Assistantes Maternelles

Le RAM « Les Pt'Hiboux » accueille les assistants maternels, les parents employeurs et les enfants à la salle périscolaire située face de l'école Gabriel Péri pour **un temps d'échanges et d'éveil**. Les ateliers se déroulent une à deux fois par mois de 9h30 à 11h et sont accessibles gratuitement et sans inscription.

Venez nombreux !

**Prochaines dates :** mercredi 13 novembre ; lundi 2 décembre ; mercredi 18 décembre 2019.

Pensez à prendre des chaussons (adultes et enfants) et des fruits de saison pour le goûter collectif.

**Renseignements :** 03 27 19 19 30.

## Jeunes diplômés, la Ville met votre réussite à l'honneur !

**Vous êtes Hérinois(e) et avez obtenu un diplôme de niveau bac + 2 ou supérieur en 2019 ?**

Présentez-vous **en Mairie** (service Culture) **avant la mi-décembre**, muni(e) du diplôme obtenu et de votre pièce d'identité.

**Infos par tél :** 03.27.20.06.04 **ou mail :** [jp.dubart@ville-herin.fr](mailto:jp.dubart@ville-herin.fr)

**Votre présence sera indispensable** le jour de la cérémonie des Vœux du Maire (12 janvier 2020) pour la remise, en mains propres, de la distinction et du cadeau offert par la Municipalité.

## « Dep'art », le pass' culture du Nord

Toutes les formules de ce nouveau pass' offrent un **accès illimité** (collections permanentes et temporaires) **à six destinations culturelles incontournables** du Nord : le Forum antique de Bavay, le musée de Flandre (Cassel), le musée Matisse (Le Cateau-Cambrésis), la Maison natale Charles de Gaulle (Lille), le MusVerre (Sars-Poteries), le Forum Départemental des Sciences (Villeneuve d'Ascq).

Dép'Art est **disponible à l'accueil de chacun de ces sites et est valable un an** à compter de sa date d'achat.

**Il est délivré gratuitement aux Nordistes que le Département accompagne** (personnes en situation de handicap, allocataires du R.S.A notamment, sur présentation d'un justificatif). **La gratuité a également été étendue aux jeunes de moins de 26 ans.** Alors, vous venez quand ?

## Vous venez d'avoir 16 ans ? Pensez au recensement militaire !

**Modalités ?** Les jeunes français(e)s doivent se présenter à la Mairie de leur lieu de domicile **dans les trois mois suivant leur anniversaire**, muni(e)s d'un **justificatif de domicile et d'un document attestant de leur nationalité française** (CNI, livret de famille). A l'issue des formalités administratives, il leur sera remis une attestation de recensement.

**Pourquoi se faire recenser ?** Cette démarche citoyenne permet aux jeunes d'effectuer leur journée d'appel de préparation à la défense dans les délais légaux. **Le certificat** délivré à l'issue de cette journée leur permettra de se **présenter aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique** (diplôme d'Etat, permis de conduire, etc...).

## Dématérialisation des demandes de certaines médailles d'honneur

Suite au déploiement de l'application nationale "Système d'Information des Distinctions Honorifiques" (S.I.D.H.) dans le département du Nord, vous êtes invités à déposer **vos demandes de médailles d'honneur agricole, régionale, départementale, communale et du travail en ligne sur le site des "démarches simplifiées"**.

Ces nouvelles dispositions sont applicables depuis le 1er août 2019.

Pour effectuer vos demandes :

- 1- Cliquez sur le lien correspondant à la médaille demandée,
- 2- Suivez les étapes pour accéder au formulaire,
- 3- Remplissez le formulaire, joignez les pièces demandées et validez.

**Voir :** <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhagricole>

Ou : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhrdc>

Ou : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>

### Bon à savoir :

La saisie des demandes en ligne est une nouvelle possibilité **mais le dépôt des dossiers « papier » en mairie est toujours possible.**

Une fois les promotions clôturées, les diplômes - toujours édités par les services de l'Etat - sont envoyés aux Communes de résidence des bénéficiaires.

# Notez-le !

## Allocation scolaire (15 €/an)

Les parents ayant un/des enfant(s) fréquentant un établissement scolaire extérieur (secondaire et supérieur) peuvent s'inscrire en Mairie munis :

- D'un certificat de scolarité pour l'année 2019/2020 ;
- D'un Relevé d'Identité Bancaire au nom des parents pour les enfants mineurs ;
- Ou, pour les enfants majeurs, d'un RIB à leur nom personnel ;
- Pour les parents divorcés : fournir la photocopie du livret de famille et la copie du jugement de divorce mentionnant la personne exerçant l'autorité parentale.

Inscriptions prises du lundi 4 novembre au vendredi 6 décembre 2019.

Aucun dossier ne sera pris en compte au-delà.

## Le conciliateur de justice vous aide à régler vos litiges

Un nouveau conciliateur de justice assure une **permanence en Mairie** le premier mercredi de chaque mois de 9h à 11h30, sur rendez-vous.

Tél : 03.27.20.06.06.

Le conciliateur pourra vous aider à régler un différend à l'amiable tel que : conflit individuel entre particuliers ou avec une entreprise/un artisan, troubles de voisinage, impayés, malfaçons, litiges de la consommation, problèmes locatifs, etc.

## Révision des listes électorales 2019

Sont notamment concernés :

- Les **nouveaux habitants** de la Commune,
- Les **personnes** remplissant les conditions requises pour être électeur et qui ne sont **pas inscrites sur une liste électorale** pour quelque cause que ce soit.

Les électeurs déjà inscrits n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de résidence.

Cependant **tout changement de domicile, même à l'intérieur de la commune, doit être signalé** au service « Elections » en Mairie.

**Pour vous inscrire, merci de vous munir :**

- D'une pièce d'identité - en cours de validité - justifiant de la nationalité française,
- D'un justificatif de domicile (facture datant de moins de trois mois),
- Ou des pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit(e) pour la 5ème fois sans interruption au rôle d'une contribution directe communale.

**N.B : Les électeurs de l'Union Européenne** sont également concernés et peuvent opter pour la liste complémentaire municipale ou européenne ou les deux.

**N'hésitez pas à venir vérifier en Mairie si vous êtes bien inscrit(e) sur les listes électorales, en vue des futures élections municipales des 15 et 22 mars 2020, notamment.**

**L'Assurance Maladie HAINAUT**

**INFORMATIONS**  
DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT  
Octobre 2019

*mon parcours d'assuré*

**Dans le cadre du défi collectif national de sensibilisation au « MOIS SANS TABAC », l'Assurance Maladie organise, en collaboration avec le Centre d'Examens de Santé, des ateliers de sensibilisation à l'arrêt du tabac.**

Plus de 580 000 personnes ont participé à ce défi depuis la première édition de #MoisSansTabac en 2016. Vous êtes fumeur et souhaitez arrêter ? Venez rencontrer un tabacologue :

- faites un point sur votre consommation,
- découvrez les bienfaits de l'arrêt du tabac,
- soyez accompagné pour concrétiser votre envie d'arrêter de fumer.

A l'issue de ces ateliers, un suivi personnalisé et individualisé sera envisageable avec le tabacologue sur rendez-vous (suivi de la consommation, suivi psychologique, suivi diététique, séance de relaxation...).

**Ces ateliers totalement gratuits auront lieu :**

au Centre d'Examens de Santé,  
10 avenue Henri Matisse TERTIA 3000  
à Aulnoy-les-Valenciennes.

**Sur inscription, de 14h à 16h aux dates suivantes :**

- Vendredi 8 novembre
- Mercredi 13 novembre
- Mercredi 20 novembre
- Mardi 26 novembre

Alors, si vous avez déjà essayé d'arrêter de fumer ou si vous souhaitez arrêter sans savoir comment faire, vous pouvez vous faire aider. Un mois sans fumer, c'est 5 fois plus de chances d'arrêter définitivement !

**Renseignez-vous par téléphone au 03 27 47 00 55**  
et inscrivez-vous sur [inscriptions.ccam-hainaut@assurance-maladie.fr](mailto:inscriptions.ccam-hainaut@assurance-maladie.fr)

**CPAM DU HAINAUT** - 63 rue du Rempart - CS 60499 - 59321 Valenciennes cedex  
36 46 (Service 0,06 €/min + prix appel) - [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

# Pause détente

## Recette

## Cheese-cake sans cuisson

### Réalisation

- Nombre de personnes : 6
- Temps de préparation : 30 mn
- Temps de cuisson : pas de cuisson
- Degré de difficulté : facile
- Coût : bon marché

### Ingrédients pour 12 pièces

- 200 g de fromage blanc frais nature
- 180 g de biscuits à la cuillère
- 75 g de beurre mou
- 3 feuilles de gélatine
- 1 citron vert (bio)
- 25 cl de crème fraîche liquide
- 125 g de sucre en poudre
- 1 sachet de sucre vanillé

### Etapes de préparation

Égouttez le fromage blanc dans une passoire pendant 1h ; mixez les biscuits, Versez la poudre obtenue dans un saladier, ajoutez le beurre et pétrissez jusqu'à obtenir une pâte homogène, Recouvrez un moule à manquer de 25 cm de diamètre avec du film alimentaire, répartissez la pâte dessus, Réservez ; placez la gélatine dans un bol d'eau froide, Pressez le citron, ajoutez les râpures du zeste et portez à frémissement ; incorporez la gélatine essorée Placez la crème liquide pour 30 min au congélateur, puis fouettez-la en chantilly, Dans un saladier, mélangez le fromage blanc égoutté, les sucres, le jus de citron ; laissez épaissir au froid, Incorporez alors délicatement la chantilly ; versez cette crème dans le moule, Réservez au froid pendant 3h avant de démouler.

### Astuce

Vous pouvez servir le cheese-cake avec un coulis de fruits rouges ou de mangue, pour encore plus de gourmandise !



Source :  
Marie-Claire Cuisine et Vins

## Faites-le vous-même !

## Faire sa lessive maison, c'est écologique et économique !

### Ingrédients

- 3 litres d'eau,
- 60g de savon de Marseille,
- 150g de cristaux de soude,
- 6 cuillères à soupe de bicarbonate de soude,
- 20 à 30 gouttes d'HE de citron (citrus limon : puissant nettoyant),
- 20 à 30 gouttes d'HE de tea tree (arbre à thé : désinfectant et nettoyant),
- 30 gouttes d'HE de lavande, pour l'odeur.

### Etapes de préparation

1. Faire chauffer 2 litres d'eau dans un grand faitout et y ajouter le savon de Marseille pour le diluer. Remuer pour bien le faire fondre à feu doux,
2. Diluer les cristaux de soude, puis le bicarbonate dans 1 litre d'eau chaude,
3. Ajouter dans le faitout le mélange cristaux de soude et bicarbonate, puis le restant d'eau,
4. Mixer le tout,
5. Laisser refroidir et ajouter les huiles essentielles,
6. Attention, en refroidissant la lessive va se gélifier. Il faut régulièrement la re-mixer en rajoutant de l'eau au besoin. Le but est d'obtenir une lessive liquide et épaisse une fois froide,
7. Une fois la lessive froide, vous pouvez la transvaser dans un récipient de votre choix. Un ancien bidon de lessive par exemple. Vous voyez ! Faire sa lessive maison n'est pas si compliqué !



Source : [www.autourdunaturel.com/faire-sa-lessive-maison/](http://www.autourdunaturel.com/faire-sa-lessive-maison/)



Chères Hérinoises, chers Hérinois,

Depuis le 2 septembre, début de la période pré - électorale - pas de commentaires autorisés sur des actions à venir.

Cordialement,  
**Bernard DEGROS**



**Michel Bassez**

Conseiller  
Municipal,  
Maire Honoraire,  
Président  
de la liste PCF,  
l'Humain d'Abord,  
et du groupe  
« Ensemble pour  
Hérin »

Deux délibérations ont fait débat au conseil de jeudi 6 juin, dont la question de savoir s'il fallait **renoncer à 300 000 € de pénalités de retard exigibles auprès d'une entreprise. L'autre concernait le plan de vente de Maisons et Cités.** Tous les projets de délibération du dernier Conseil Municipal avant l'été ont été votés à l'unanimité sauf un. Parmi ceux qui ont fait consensus, citons le renouvellement de la délibération autorisant le maire à recruter 6 agents contractuels. Ces derniers ont vocation à faire face à l'accroissement saisonnier d'activité en lien avec l'encadrement des temps périscolaires et de la pause méridienne.

Ces postes seront reconduits pour toute la prochaine année scolaire dès la rentrée. A l'unanimité également, le Conseil Municipal a décidé de donner un avis défavorable au projet de vente de Maisons et Cités. Le bailleur a pour projet de mettre en vente en l'état 74 logements dont la plupart se situent dans les corons. Si le prix est accessible, les travaux de rénovation thermique des toitures, isolations et chauffage doivent être réalisés par le bailleur avant la vente, c'est le souhait des élus. Le second point ayant fait débat au sein du Conseil concerne un retard dans l'exécution de travaux, à tel point que la municipalité était en mesure d'exiger le versement de pénalités pour un montant de 300 000 € HT. Afin de ne pas mettre en péril l'entreprise concernée, dont la responsabilité est jugée relative après en avoir discuté avec ses représentants, il a été proposé de ramener le montant à 10 000 € HT. Cette délibération a été votée à la majorité avec une abstention. Parmi les décisions du maire, la communication des entreprises retenues pour l'exécution des travaux de rénovation, extension et aménagement de l'ancien dispensaire des mines appelé à devenir la future maison médicale pluridisciplinaire, les attributions sont réparties sur 9 lots

Retenus par d'autres obligations, les élus du groupe Ensemble pour Hérin n'ont pas pu assister à ce Conseil. Ce compte rendu est paru dans « La voix du nord », le 11 juin 2019.

Les articles publiés ci-dessous, portant sur des questions municipales, sont rédigés par chacun des groupes politiques et n'engagent que leurs auteurs. Conformément à la Loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, les groupes politiques représentés au Conseil Municipal disposent d'un espace d'expression. Cet espace restera vierge lorsque le texte ne nous sera pas parvenu (ou sera parvenu hors délai). En référence au règlement intérieur du Conseil Municipal modifié le 23 septembre 2014, les règles suivantes doivent être respectées : forfait de 2 000 signes (+/- 10% ; ponctuation comprise), soit environ 25 lignes ; dans l'espace ainsi réparti, sont inclus les titres ; le nom du groupe n'est pas comptabilisé dans le forfait.

# En perspective

Ces calendriers sont communiqués à titre indicatif (sous réserve de modifications).  
Contactez l'association organisatrice pour toute information complémentaire (heure, etc).

## NOVEMBRE 2019

### • Salle des fêtes

**3** : Repas dansant de l'association « Ensemble pour Hérin » à 12h30

**16** : A 15h, réception et spectacle offerts aux participants au concours de dessins organisé par le comité local des Femmes Solidaires dans le cadre de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant

**20** : Réception des assistantes maternelles par le RIPESE

**24** : Banquet de Sainte-Cécile par l'Harmonie Batterie Fanfare Municipale à 13h (sur inscription avant le 12 novembre)

**29** : Téléthon organisé par le Comité des Festivités Hérinoises : concours de belote en soirée ; démonstrations de gymnastique à la salle des sports polyvalente

**30** : Téléthon : flash'mob avec les associations de danse dans l'après-midi ; élection de Miss Téléthon et orchestre en soirée

### • En extérieur

**11** : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 : rendez-vous dans la cour de la salle des fêtes à 9h45 ; départ du défilé à 10h vers le cimetière

## DECEMBRE 2019

### • Salle des fêtes

**1** : A 12h30 : repas couscous organisé par le Comité des Festivités Hérinoises (adulte : 18€, enfant - 10 ans : 12€ ; bénéfices reversés en faveur du Téléthon). Animation par DJ Xavier. Réservation au 07.50.95.56.73 ou 06.28.39.82.68

**7-8** : Marché de Noël de l'association « Les mains agiles » (sam : 14h à 19h ; dim : 10h - 18h)

**13** : Noël de la section football H.A.C.L.E

**19** : Spectacle de Noël offert aux écoliers par la Municipalité

**31** : Repas dansant de la Saint-Sylvestre par le FJEP Basket (sur réservation avant le 20 décembre au 06.50.97.05.43 ou 06.59.69.36.99)

### • Salle des associations (Suzanne Lannoy-Blin)

**15** : Assemblée Générale des Amis de la Pétanque Hérinoise à 10h

### • En extérieur



**7** : Animation familiale gratuite « Hérin fête Noël » proposée par la Municipalité et le Comité des Festivités hérinoises, à partir de 16h dans la cour de la salle des fêtes

**16 au 19** : Préparation des colis de Noël à l'Espace Alphonse Delpointe ; distribution par la Municipalité

**18** : Remise des cadeaux aux familles des nourrissons par la Municipalité dès 15h, en Mairie

**21** : Distribution des colis de Noël aux personnes âgées de 70 ans et plus, de 9h à 12h à l'Espace Alphonse Delpointe

## JANVIER 2020

### • Salle des fêtes

**25 ou 26** : Spectacle culturel proposé par la CAPH (sous réserve)

### • Salle des associations (Suzanne Lannoy-Blin)

**3** : Assemblée Générale des Randonneurs Hérinois à 18h

**11** : Assemblée Générale de l'association Chasse - Détente - Pêche

**26** : Assemblée Générale de l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers d'Hérin à 10h30

### • En extérieur

**12** : Cérémonie des Vœux du Maire à la salle des sports Auguste Delaune à 11h



Invitation Vœux 2020